

Passage à niveau de Deuil-Montmagny (PN4)

Travaux bien avancés avant fermeture

Quinze jours durant, du 19 mars au 3 avril dernier, le PN4 est resté fermé. En cause, des travaux de renouvellement de voies menés par la SNCF en gare de Deuil-Montmagny, visant à moderniser ce passage à niveau considéré comme l'un des plus dangereux de France.

Cette intervention de modernisation de l'infrastructure ferroviaire dont l'objectif était de renouveler et reprofiler 600 mètres de voie en gare, de supprimer un aiguillage, de modifier la signalisation ou encore de déplacer la guérite, s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'avril. La ville de Deuil-La Barre a tout mis en œuvre pour limiter l'impact sur le quotidien des riverains, notamment en termes de transport et de sécurité. En collaboration avec la SNCF et la RATP, des déviations routières, des interdictions de stationnement et des bus de substitution ont ainsi été mis en place, six gilets rouges ont veillé à aider certains Deuillois à emprunter les escaliers et le Réseau PAM95, organisant un transport à la demande, a été sollicité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Enfin, une opération de sensibilisation a été menée au lycée Camille Saint-Saëns. Cette phase de travaux n'est autre que la première d'un programme d'envergure qui devrait se conclure en 2025, avec la fermeture définitive du PN4.

3 millions d'euros
engagés par la SNCF pour ces travaux

À la suite de ce chantier sur lequel a pu se rendre Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, certains élus et des agents de la Ville, le calendrier des prochaines interventions se précise. Cinq étapes majeures sont à venir entre 2022 et 2025.

- **2022** : la SNCF réalisera la mise en accessibilité de la gare pour les PMR. Pour cela, les quais seront mis au même niveau que les trains, le guichet voyageur sera adapté et des bandes podotactiles seront installées sur les quais pour les non-voyants. De même, des ascenseurs et des toilettes seront mis à disposition.
- **Printemps/été 2023** : les travaux de suppression du passage à niveau n°4 pourront réellement débuter avec la construction du pont-rail sous ferré, situé au niveau de la Plante des Champs. Suivra la réalisation des nouvelles voiries, depuis la rue Guynemer en allant vers le lycée Camille Saint-Saëns et le quartier de la Plante des Champs à Montmagny.
- **Été 2024** : les constructions du passage souterrain pour les piétons et des rampes paysagères pour les PMR et les vélos s'amorcera. Un moyen de rétablir les liaisons ville-ville.
- **Fin 2025** : cette date devrait marquer la fermeture définitive du PN4. ■



EN BREF...

VÉLIGO

Fin mars, la Ville de Deuil-La Barre a ouvert le point de location Véligo Cargo (le seul du Val d'Oise) et a remis le premier vélo triporteur. Un engin de trois roues, doté de trois modes d'assistance électrique et de huit vitesses mécaniques, permettant de transporter des charges plus importantes qu'un vélo classique (jusqu'à 60 kg). Parfait pour une ballade en famille, accompagner ses enfants à l'école, faire ses courses ou réaliser des livraisons si vous êtes commerçant ! Un second vélo, biporteur celui-là, a été remis début avril.

■ Comment louer ce type de vélo ?

Il suffit de s'inscrire sur le site www.veligo-location.fr. Une fois le vélo réservé, Véligo Location le fait livrer au point de location de la Ville. Le référent Cargo prend contact avec le client et fixe un rendez-vous pour effectuer la remise. Le tour est joué ! **À savoir** : ce vélo est loué un mois minimum pour un montant de 80 €/mois et la durée ne peut excéder trois mois. Vous pouvez obtenir une remise de 50% par votre employeur sur les mêmes critères que le Pass Navigo. ■

